



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01 /ASMI/MINEPAT/SG /PEPS/SPM/2023 DU 06 NOV 2023

POUR L'ELABORATION DU MANUEL D'EXECUTION DU PROJET POUR L'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE, LA RESILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD « PACRI-MDK ».

Nom du Pays : **CAMEROUN**

Nom du Projet : **Projet pour l'Amélioration de la connectivité, la résilience et l'inclusion le long du corridor routier Mora –Dabanga –Kousseri dans la région de l'Extreme-Nord « PACRI-MDK »**

Intitulé des missions des Consultants : **Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Manuel d'Exécution du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK ».**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement, pour couvrir le coût du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant pour l'élaboration du Manuel d'Exécution du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK ».
2. Le PACRI dont la portée va au-delà de la mise en œuvre d'infrastructures de transports routier vise principalement (1) l'amélioration de la connectivité et des échanges internes et transfrontaliers avec la réhabilitation des tronçons en très mauvais état dont principalement Mora-Dabanga-Kousséri ; (2) l'amélioration de la résilience climatique des infrastructures ; (03) l'amélioration de la résilience et l'inclusion des populations riveraines à travers un meilleur accès aux services de base et aux opportunités socio-économiques.

Il est organisé autour de trois (03) Composantes à savoir :

- Composante 1 : Travaux de réhabilitation et d'entretien des routes ;
- Composante 2 : Amélioration des infrastructures communautaires dans les zones sélectionnées et les communautés d'accueil des réfugiés de la région de l'Extrême-Nord ;
- Composante 3 : Renforcement institutionnel du secteur des transports

3. L'exécution du Projet sera assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP), placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et qui aura pour mission d'assurer la gestion fiduciaire des

fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés au Projet, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

4. L'objectif général est de la mission est l'élaboration d'un manuel d'exécution du projet PACRI-MDK. Le manuel devra décrire le cadre organique de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et de formaliser les mécanismes et processus relatifs à l'exécution de ses missions et la mise en œuvre des conventions.
5. Les services de consultant (« Services ») consistent à :
 - Soumettre des propositions d'organisation ;
 - Produire un manuel d'exécution du Projet pour validation ;
 - Présenter un rapport de mission détaillant les activités menées, les difficultés rencontrées, les leçons apprises et les suggestions pour l'amélioration de la gestion d'une telle mission.
6. Il est prévu que les prestations soient fournies à Yaoundé sur une période ne dépassant pas soixante (60) jours calendaires, y compris les délais d'approbation des différentes versions du manuel. Le Consultant devra bénéficier d'apports internes (budget et fonds propres) et externes (fonds d'origine extérieure. Il devra, en outre, être disponible à travailler avec la Cellule d'exécution du Projet dans le cadre de son mandat et démontrer une capacité à rendre compte promptement et efficacement de la gestion de son mandat.
7. Dans le souci de mettre en cohérence en tous ces objectifs le Coordonnateur Technique invite les Consultants individuels (personnes physiques) qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils présentent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour exécuter lesdits services. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées par le candidat retenu.
8. La présente mission sera réalisée par un Consultant national individuel justifiant d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine d'organisation et de gestion au sein des structures publiques dont d'une expérience professionnelle avérée en élaboration de manuels d'exécution et en audits organisationnels de projets de développement [au moins cinq (05) références]. Il devra être Titulaire d'un diplôme d'au moins égal à BAC + 5 en finance, économie, gestion, management ou tout autre diplôme reconnu équivalent. Une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale est indispensable.
9. Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables.

De plus, les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection du Consultant individuel (CI) telle que décrite dans ce Règlement.

Les propositions à soumettre par les candidats seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Qualifications techniques et aptitude pour la tâche à accomplir : 30 points ;
- Expérience générale dans le domaine d'organisation et de gestion (au moins 10 ans) : 10 points
- Expérience dans l'élaboration des manuels d'exécution [au moins cinq (05) références] : 25 points ;
- Expérience dans les audits organisationnels des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers : 25 points ;
- Connaissances des procédures de la Banque mondiale : 10 points.

10. Le dossier de manifestation d'intérêt du Consultant doit comprendre :

- a. Une lettre de motivation datée et signée adressée à Monsieur le Coordonnateur Technique du PEPS, mettant en évidence l'intérêt et la disponibilité du Consultant pour la mission ;
- b. Un Curriculum Vitae (CV) daté et signé, comportant les adresses du Consultant (boîte postale, téléphone, Email etc.). Le CV devra mettre en évidence les références et expériences du Consultant ;
- c. Des copies des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats.

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé; par courrier à l'adresse ci-après en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies au plus tard 14 jours après la publication à quinze (15) heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

11. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 09h 00 à 15h 00, heure locale.

« Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'élaboration du Manuel d'Exécution du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK ».

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur Technique de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS),

*Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).
BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr*

